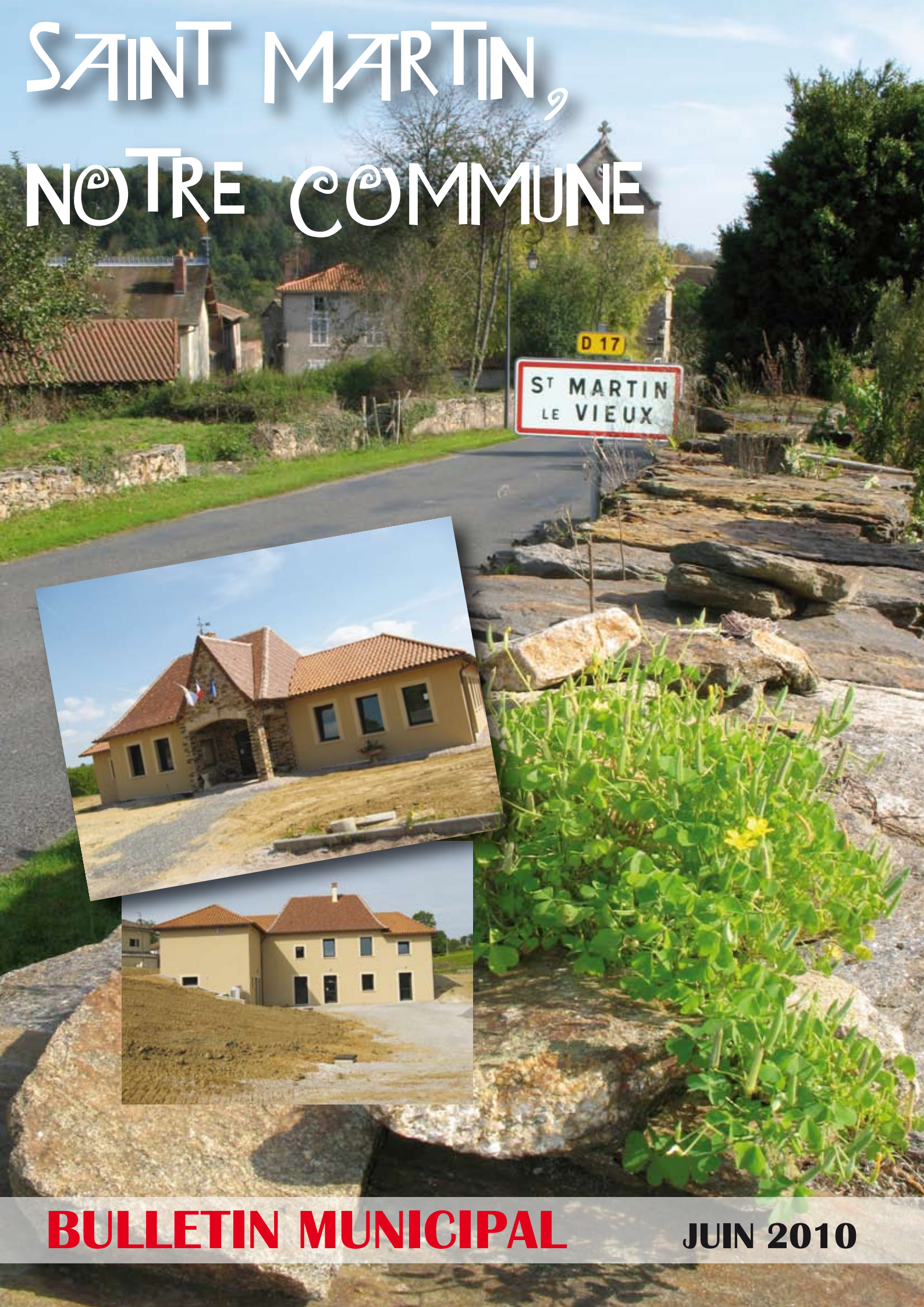


SAINT MARTIN, NOTRE COMMUNE



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2010

SOMMAIRE

I - Budget 2010	P. 1
II - Réalisations et Projets en cours	P. 2
III - Informations diverses	P. 3
IV - Informations communales	P. 4
V - La Vie à l'Ecole	P. 5
VI - L'Espace des Associations	P. 6
VII - Communauté de Communes	P. 7
VIII - Etat Civil 2009	P. 7
IX - Tarifs Communaux 2010	P. 8
X - Manifestations passées et à venir	P. 8
XI - Chronique	P. 8

Contacts :

Tél. : **05.55.39.10.85**

Fax : 05.55.36.00.39

E-mail : mairie.smlv@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	Fermé
Jeudi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé au public
Samedi	9h00-12h00	Fermé

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous tous les jours.

Crédit photos & rédactionnel :
Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Conception - Publicité :

BUREAU DE DESSIN D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX

Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

E-mail : valle.d.pro@wanadoo.fr

Infos pratiques :

• Inscriptions sur listes électorales avant le 31/12

Présenter : - une pièce d'identité
- un justificatif de domicile

• Carte d'identité

Fournir : - 2 photos d'identité
- un justificatif de domicile
- un extrait d'acte de naissance pour une première demande (ou en cas de perte ou de vol).

• Recensement militaire

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.

EDITO



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les électeurs et les électrices de St Martin qui ont apporté leur confiance et leur soutien à la liste « Limousin terre d'avenir » conduite par Jean-Paul DENANOT. Si j'ai été élue conseillère régionale, c'est en partie grâce à eux. Le taux de participation à ces élections (66,26 %) a permis à notre commune de remporter le 1^{er} prix du civisme 2010 délivré par la Jeune Chambre Economique du Limousin. J'espère que nous pourrons le conserver lors des prochaines élections !

Les travaux et les aménagements se poursuivent dans notre commune. Ils sont détaillés dans ce bulletin. La mairie est désormais installée dans ses nouveaux locaux. Afin de permettre à tous ceux qui souhaitent les visiter, des journées portes ouvertes seront organisées du dimanche 27 juin au samedi 3 juillet (invitation jointe à ce bulletin). L'inauguration officielle aura lieu dès que la place publique et les espaces verts seront aménagés et que l'opération financière sera achevée.

Au vu du nombre croissant d'enfants inscrits à l'école, l'Inspection Académique nous a autorisé à ouvrir une quatrième classe dès la rentrée de septembre 2010. Cette ouverture ayant été anticipée par la municipalité précédente, la salle de classe est donc d'ores et déjà opérationnelle. Maintenant il nous faut rapidement aménager les locaux de l'ancienne mairie afin d'y créer une deuxième salle de motricité ainsi qu'une bibliothèque.

Je le rappelle encore, toutes ces réalisations n'auraient pu se faire sans les diverses subventions obtenues. Cela a permis de limiter considérablement l'augmentation des impôts communaux.

Restant à votre disposition, recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes salutations les plus distinguées et les plus amicales.

Sylvie ACHARD

I - BUDGET 2010

Nos recettes et nos dépenses de fonctionnement :

Dépenses 550 338 €		Recettes 550 338 €	
Charges à caractère général	32,90 %	Impôts et taxes	52,04 %
Frais de personnel	53,14 %	Produits communaux (cantine, transport, garderie)	8,22 %
Autres charges de gestion	10,94 %	Dotations de l'Etat	32,99 %
Charges financières	3,02 %	Autres produits de gestion courante	6,75 %

Nos recettes et nos dépenses d'investissement :

Dépenses 990 360 €		Recettes 990 360 €	
Travaux : mairie, voirie, columbarium	91,56 %	Subventions : état, région, département	67,89 %
Remboursement emprunts	4,34 %	Emprunt	16,58 %
Résultat reporté	4,10 %	Dotations diverses	15,53 %

Comme l'année précédente, notre taux d'endettement reste très inférieur aux taux moyens du département et de ceux des communes de taille similaire.

Pour l'année 2010, au vu de la situation financière communale, l'augmentation des bases d'imposition - pour la part communale - a été limitée à 0,5 point.

II - REALISATIONS ET PROJETS EN COURS

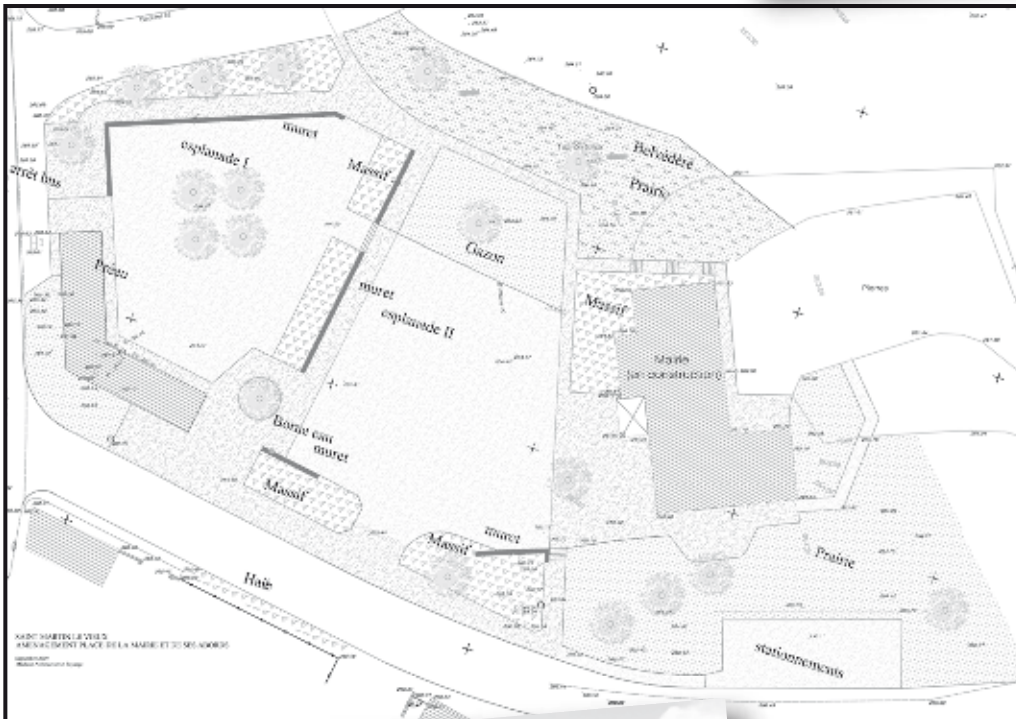
Mairie :

La construction de la mairie est achevée. Le déménagement s'est déroulé début mai.

Ces nouveaux locaux nous permettent de vous accueillir dans d'excellentes conditions : les bureaux sont spacieux et confortables, il y a une grande salle d'archives et une salle des mariages digne de ce nom. De plus, un espace est entièrement dédié aux associations communales.



Des portes ouvertes se dérouleront
du dimanche 27 juin
au samedi 3 juillet, en parallèle avec
une exposition des œuvres réalisées
par les artistes de St Martin.



Aménagement de la place publique :

Cette année, commencera l'aménagement de la future place publique, devant la nouvelle mairie, afin de créer un véritable espace centre-bourg : arboré, agréable et convivial. Espace qui pourra devenir le centre des activités festives de la commune, notamment grâce à la construction d'une halle couverte.

Columbarium :

En février dernier, un columbarium, comportant 4 cases, a été réalisé dans le cimetière communal. Pour les tarifs, veuillez prendre contact avec le secrétariat de mairie.



Panneaux de signalisation :

Comme vous avez pu le constater, de nombreux panneaux de signalisation ont été remplacés ou installés sur l'ensemble du territoire communal : des panneaux de lieux-dits tels que « Puycheny », « Mardaloux », « Les Domarias », des panneaux directionnels et de signalisation routière.

Gros travaux de voirie :

Les routes du Bois Raynaud, de la Sudrie, du Moulin Japaud ont été refaites, pour certaines des curages de fossés ont été réalisés, pour d'autres une poutre de rive a été installée pour élargir la chaussée. De nouvelles rénovations de routes sont prévues dans les semaines à venir : Le Montanaud, Mardaloux, Le Breuil, Sargnat, La Grande Bregère, le Bancharaud.



III – INFORMATIONS DIVERSES



POUCE TRAVAIL est une association qui rayonne sur le Pays d'Ouest Limousin. Elle a pour objet la mise à disposition de main d'œuvre rémunérée dans le but d'aider à la réinsertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi. Son objectif premier est de redonner confiance aux salariés de l'association et de les réinsérer dans la vie professionnelle vers un emploi stable.

Elle touche différents secteurs : industries, collectivités, entreprises, particuliers et différents métiers : manœuvre, manutentionnaire, agent d'entretien, personnel de maison... L'association est l'employeur des personnes mises à disposition. Elle facture directement à l'utilisateur la prestation (les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 50% des frais engagés).

Contact : Pouce Travail - 13 bis, Boulevard Marcel Cachin 87200 SAINT-JUNIEN

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél. : 05.55.02.03.16 - Fax : 05.55.02.94.12 - E-mail : accueil@poucetravail.com

MISSION LOCALE RURALE DE LA HAUTE-VIENNE : Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle..., venez nous rencontrer...

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel et des conseils personnalisés. Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises, de centre d'information, effectuer des stages de découverte de métiers, suivre une formation qualifiante et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.

Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV, lettre de motivation, simulation d'entretien... mais aussi être aiguillé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité, être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne...

Contact : AIXE SUR VIENNE : 05.55.70.45.74



CLIC du Val de Vienne et des Monts de Châlus : Le CLIC (centre local d'information et de coordination en gérontologie), partenaire de l'AARCA est une association destinée aux personnes retraitées : informations, évaluations des besoins de la population, actions d'aide aux aidants familiaux, de prévention et d'amélioration de l'habitat.

Le CLIC organise un atelier mémoire avec la MSA au printemps 2010 sur la commune de Séreilhac (atelier ouvert à tous quelque soit la commune d'habitation) : exercices ludiques faisant travailler la mémoire et les fonctions cognitives en général ; il s'agit notamment d'apprendre à mobiliser son attention, organiser des informations, concevoir des associations, élaborer des repères dans l'espace et dans le temps...

D'autres projets sont en cours de réflexion et d'élaboration. Selon les besoins recensés (par la commune, l'AARCA, vous-même), d'autres actions pourront être mises en place comme par exemple un atelier équilibre.

N'hésitez pas à contacter le CLIC pour avoir davantage de renseignements et faire remonter vos éventuels besoins.

Contact : Anne GORCE au 05.55.00.19.04 ou 06.86.63.96.57



ADIL 87 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) : Créée par le Conseil Général et conventionnée avec le Ministère du Logement, l'ADIL a une mission définie par le Code de la Construction et de l'Habitation. Cette mission est la délivrance d'une information juridique, financière et fiscale, relative au logement. Cette information est neutre et objective.

Tél. : 05.55.10.89.89 - Site internet : www.adil.org/87

Compostage domestique : Pour la 4^{ème} année, le SYDED relance une campagne de compostage domestique au printemps, afin de réduire le poids des ordures ménagères traitées par la collectivité. Les particuliers pourront acquérir un composteur au prix de 22,00 euros accompagné d'un bio seau et d'un guide du compostage. Les particuliers peuvent le commander au SYDED en téléphonant au **0800 303 437** (N° vert gratuit).

A.A.R.C.A.

L'assemblée Générale de l'AARCA s'est tenue le mercredi 24 mars 2010 à la maison des Associations de St-Martin-le-Vieux. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Pour ce qui concerne la coordination, 464 personnes ont été rencontrées ce qui a donné lieu à 1 440 entretiens. 220 personnes sont bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Le réseau de bénévoles comporte 7 personnes qui font l'accompagnement de 8 personnes isolées.

L'action ramassage de verre en partenariat avec l'APAJH s'étend à l'ensemble du canton.

Grâce à l'aide financière de Présence Verte, du Lion's club d'Aixe-sur-Vienne et des Petits frères des pauvres, l'association s'est dotée d'un ordinateur à écran tactile afin de sensibiliser les aînés du canton à cet outil par le biais des clubs en premier lieu.

En ce qui concerne les repas à domicile, 93 personnes ont pu bénéficier de ce service. Cela qui représente 16 685 repas, soit une hausse de 15,20 % par rapport à 2008. Dans le cadre de la démarche qualité, une visite des locaux a été organisée début octobre 2009 afin que les bénéficiaires pouvant se déplacer puissent découvrir les lieux et poser leurs questions aux cuisiniers. De plus, comme chaque année, une enquête de satisfaction a été réalisée afin de contribuer à l'amélioration du service.

Les bureaux de l'AARCA sont situés au 24 avenue du Président Wilson à Aixe-sur-Vienne. Vous pouvez joindre les référents en gérontologie, Aurélie COURIVAUD et Aurélie DELHOUME, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 au **05 55 70 36 92**.

IV – INFORMATIONS COMMUNALES

Elagage des arbres :

Nous vous rappelons que chaque propriétaire riverain d'une voie publique ou d'un chemin rural doit élaguer ses arbres ou branches à l'aplomb des limites de ceux-ci. L'élagage doit être effectué régulièrement afin de ne pas gêner les réseaux aériens d'électricité, de téléphone et de ne pas entraver la circulation de véhicules tels que les cars de ramassage scolaire, le camion des ordures ménagères...

Containers verres :

Le container "verre" du bourg a été déplacé sur la petite place en face de l'Eglise en vue des futurs travaux d'aménagement de la place publique.

Passeport :

Depuis le 29 juin 2009, vous avez la possibilité de vous doter du nouveau passeport biométrique. La mairie d'Aixe sur Vienne dispose de ce nouvel équipement. Cependant, vous pouvez continuer à venir à la mairie de Saint Martin où nous constituerons le dossier, muni d'une pièce d'identité en cours de validité, 2 photos récentes, un justificatif de domicile, une copie intégrale de l'acte de naissance et des timbres fiscaux (voir tarif en vigueur).

Réalisations

des services techniques

Les employés communaux, Gérard et François, ont confectionné avec talent l'ensemble des décorations de Noël que vous avez pu admirer cet hiver au moment des fêtes de fin d'année.



Ils ont également réalisé les différents panneaux d'affichage que vous pouvez consulter et utiliser dans les villages du Mas, du Breuil, de Bel-Air et de Bord.

Enfin, le long et rigoureux hiver passé leur a permis "d'étrener" la lame de déneigement semaine et week-end compris. De nombreux témoignages de gratitude sont parvenus en mairie pour leur action efficace et rapide

De nouveaux services sur la commune :

SYL'VIE SERVICES : Services à la carte pour tous : garde d'enfants, livraison de courses, préparation de repas à domicile, entretien maison.

Tél. : 06.84.99.92.22

LE CLOS D'ALINE : création de bijoux, objets de décoration, travaux de couture, pièces uniques, possibilités de commande. **Tél. : 06.81.83.23.19**

ONGLES PASSION : Styliste « ongulière », décoration d'ongles. **Tél. : 06.69.41.46.72**

Christophe DUBARRY : Animation de soirées.
Tél. : 06.64.83.22.17

Assistante sociale :

Madame Betty BEILLARD assure sa permanence le 3^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous. Contact au **05.55.70.47.75** (Centre Médico-Social d'Aixe-sur-Vienne).

Les vœux de la municipalité :

Samedi 30 janvier, Sylvie ACHARD, entourée de son conseil municipal et des employés communaux, a accueilli une grande partie des habitants de Saint Martin Le Vieux. Dans l'assistance, on notait la présence de Jean-Pierre Demerliat, Sénateur de la Haute-Vienne et Maire honoraire de la commune, Patrick Servaud, Conseiller Général, Daniel Nouaille, Président de la Communauté de Communes du Val de Vienne ainsi que les maires du canton d'Aixe-sur-Vienne.



Cette manifestation fut l'occasion de décerner, à Solange Buisson, secrétaire de mairie, la médaille du travail "Vermeil" pour ses 30 ans de service.

Journées du patrimoine :

A l'occasion des journées du patrimoine, 2 randonnées ont été organisées le samedi 19 et dimanche 20 septembre pour faire découvrir le nouveau chemin de randonnée ouvert par les courageux bénévoles de l'association Les Chemins de Saint Martin, chemin dit Des Deux Passerelles inscrit au PDIPR. Au cours de ces randonnées d'environ 5 km, 2 groupes d'une vingtaine de personnes ont apprécié les visites commentées du petit patrimoine de plusieurs hameaux de la commune comme l'Echirpeau, Bonnefond... - fontaines, bâtiments - mais aussi le Bourg avec la découverte d'un patrimoine communal plus important : celui des nombreux objets de valeur conservés dans l'église. Nous remercions M^{me} Demartial d'avoir accepté de consacrer une matinée à une explication très documentée et très intéressante de ces différents trésors, dont beaucoup ignoraient l'existence.

Repas des retraités :

Samedi 6 mars, les retraités de la commune ont été accueillis par Madame le Maire et les conseillers municipaux à la Maison des Associations de Bel-Air. C'est dans la gaieté et la bonne humeur que s'est déroulé le traditionnel repas qui a réuni une centaine de convives. Un colis gourmand a été remis aux aînés de plus de 80 ans qui n'ont pas assisté au repas.



Menu

Kir et ses toasts

Velouté de légumes à la crème

Mille-feuille de pintade au foie gras sur sa tartelette aux pommes

Lotte en habit de lard fumé et son risotto au parmesan

Pause glacée

Filet de veau limousin sauce châtaigneraie et sa garniture

Salade et plateau de fromages

Assiette gourmande

Café

Repas du village :

Depuis quelques années maintenant, plusieurs de nos villages organisent des repas qui rassemblent de plus en plus d'adeptes, à l'image de la « Bancharaude », soirée paëlla du Bancharaud du 5 juillet dernier. Les repas des villages du Bois Raynaud, Sargnat, Bord, Bonnefond, Massauvent et du Poueix ont également rencontré un vif succès. Nous espérons que ces soirées festives fassent des émules.



V - LA VIE A L'ECOLE

La rentrée des classes 2009-2010 :

L'effectif de l'école reste stable : 74 élèves répartis en 3 classes :

- Petite/moyenne/grande section : 30 élèves

- CP-CE1 : 19 élèves

- CE2-CM1-CM2 : 25 élèves

Pour toute nouvelle inscription pour la rentrée scolaire 2010-2011, veuillez retirer en mairie les fiches d'inscription. Se munir du carnet de santé et du livret de famille

La semaine du goût qui s'est déroulée du 12 au 16 octobre 2009 avait pour thème « les quatre saisons ». Les agents communaux aidés des parents d'élèves ont confectionné un superbe étal de marché devant le restaurant scolaire où on pouvait découvrir toutes sortes de légumes, fruits, fleurs séchées et diverses senteurs...



Le père Noël à l'école :

Suite aux intempéries de fin d'année, le Père Noël n'a pu se rendre à l'école que début janvier mais toujours avec autant de cadeaux : livres, jeux, patinettes, jeux éducatifs et chocolats...



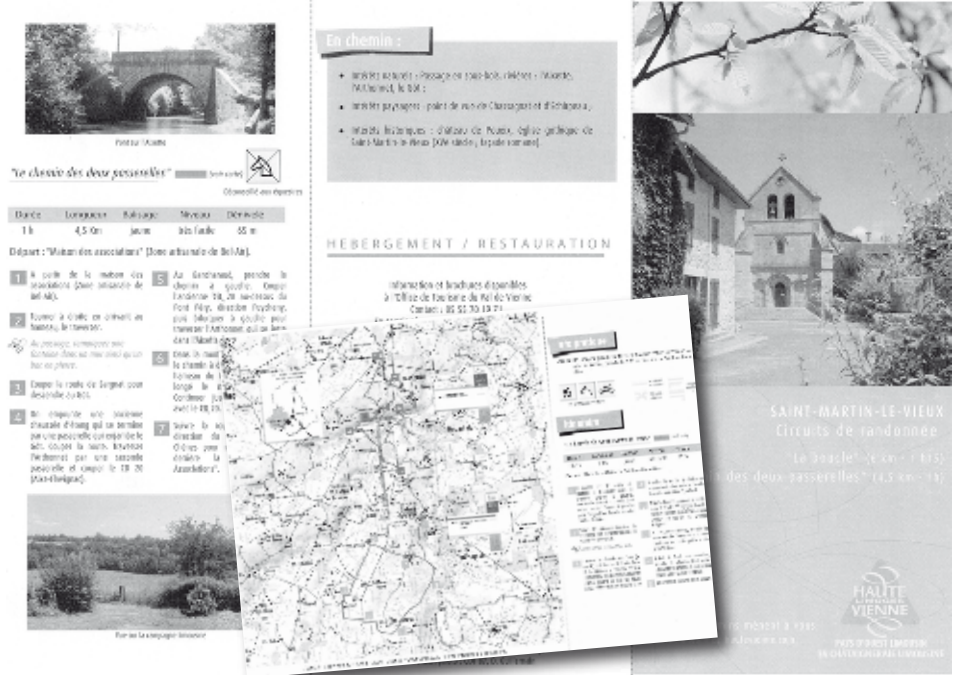
VI - L'ESPACE DES ASSOCIATIONS

Les chemins de Saint Martin :

Les deux sentiers de randonnées sont désormais inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées). Le Comité Départemental du Tourisme a été chargé par le Conseil Général de créer une plaquette de promotion pour nos deux chemins dont voici un exemplaire.

Le Chemin des Deux Passerelles a été entièrement balisé suivant les nouvelles directives. A son point de départ (Salle des Associations de Bel-Air), des panneaux signalétiques ont été implantés par le Conseil Général.

Le second sentier est toujours en cours de débroussaillage et avec le printemps les activités de nettoyage ont repris. A ce titre, deux demi-journées se sont déroulées les samedis 13 et 27 mars.



Une randonnée ayant pour thème la « découverte de la flore » s'est déroulée sur le Chemin des Deux Passerelles le dimanche 25 avril 2010, animée par Sébastien Delomenie, professeur de biologie, conseiller municipal.

Pour l'année 2010, de nouvelles adhésions nous aideraient au bon fonctionnement de l'association : carte de 10 € à disposition auprès des membres du bureau : M. ZARB (05.55.36.01.14) et M. QUINTARD (05.55.39.16.78).

Nous tenons à remercier M. Stéphane RENOU pour son aide ainsi que l'ensemble des bénévoles.

Club de l'amitié :

Le 27 septembre 2009, le concours de pétanque a réuni 16 équipes à la salle des associations de Bel-Air, manifestation conviviale qui sera renouvelée en 2010.

Voyage au Sénat : Le 20 octobre dernier, une cinquantaine de personnes ont répondu présent à cette excursion parisienne. Nous avons été accueillis à notre arrivée par le Sénateur Jean-Pierre Demerliat qui nous a guidé une partie de la journée. Nous avons terminé notre visite par une promenade dans le jardin du Luxembourg.

Le thé dansant du 21 février dernier, animé par Musette Parade, a rassemblé plusieurs dizaines de personnes dont de nombreux membres de Clubs voisins comme Aix, Sérilhac ou St Laurent-sur-Gorre.

Nous prévoyons une journée à l'Assemblée Nationale à l'automne 2010, un concours de pétanque le 26 septembre et nous terminerons l'année par le repas de l'amitié le 14 novembre 2010.



Foyer des jeunes de Saint Martin Le Vieux :

Le concours de belote du dimanche 12 décembre a réuni 32 équipes. L'année prochaine, il sera organisé au profit du Téléthon 2010.

Le dimanche 4 juillet se déroulera le tournoi de foot.

L'ACCA :

Le repas annuel de la chasse a eu lieu le 6 juin 2010 à la salle des associations.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée générale :

Président : Jean-Louis MOUSNIER
Vice-président : Sébastien MERIGOT
Trésorier : André DELOMENIE
Secrétaire : Pierre BONNAT

Amicale Laïque de l'Ecole de St Martin

Cette association est au rendez-vous chaque année et fournit beaucoup d'efforts pour faire participer gratuitement l'ensemble des élèves à des journées telles que la venue du Père Noël et de sa hotte magique, le voyage de fin d'année et bien d'autres encore...

Une excursion au parc animalier du PAL a eu lieu le 5 juin et nous vous donnons rendez-vous le 26 juin pour la fête de l'école.

Nous recrutons bien entendu de nouveaux membres.

Contacts : Benoît GIROIR - 05 55 36 98 03

Daniel LAVALADE - 05 55 36 07 59

VII-COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE VIENNE



DECHETTERIE EN VAL DE VIENNE :

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans le précédent numéro, une troisième déchetterie verra le jour d'ici la fin de l'année 2010, dans la zone d'activités de Bel-Air. Une réunion préalable rassemblant l'ensemble des riverains sera organisée pour parler plus précisément du projet et des aménagements extérieurs.

En attendant, les déchetteries de Verneuil et de Bosmie sont toujours à votre disposition.

Le SYDED a décidé l'information des déchetteries de son territoire en septembre 2010. Bosmie est déjà une déchetterie test dans laquelle vous pouvez retirer l'imprimé nécessaire à l'établissement d'une carte d'accès (possibilité également de retirer l'imprimé auprès des services de la Communauté de Communes).

CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Ordures ménagères (couverture gris) : le jeudi après-midi, toutes les semaines et le mardi pour les habitants du Breuil et du Mas.

Déchets recyclables (couverture jaune) : le jeudi matin, semaines paires et le mardi pour les habitants du Breuil et du Mas. Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

⚠ Les poubelles de tri sélectif contenant des sacs ou emballages plastiques ne seront pas collectées.

PLU COMMUNAUTAIRE :

La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit : une première carte de zonage a été examinée le 13 novembre 2009 par la Commission des Sites chargée de donner un avis préalable à l'enquête publique. Un règlement définissant les règles de constructibilités inhérentes à chaque zone a été établi par les élus et les techniciens instructeurs pour les dix communes du Val de Vienne.

Une réunion publique communautaire s'est tenue le 3 mars dernier au Centre Jacques Prévert à Aix sur Vienne pour présenter le nouveau projet de zonage aux habitants. L'enquête publique se déroulera durant l'été 2010, les propriétaires auront alors la possibilité de faire valoir leurs requêtes auprès des commissaires-enquêteurs. Vous serez, bien entendu, informés des dates précises, le moment venu.

ACCUEIL DE LOISIRS EN VAL DE VIENNE :

Séreilhac : Le centre de loisirs est situé dans les locaux de l'école. Il est géré par l'Association des Amis de l'Ecole Publique de Séreilhac. Les enfants sont accueillis entre 3 et 12 ans, dès 7h, et peuvent être récupérés jusqu'à 19h.

- Le centre fonctionne tous les mercredis, petites vacances et le mois de juillet, de façon souple afin de respecter le rythme des enfants (en demi-journée avec ou sans repas et en journée complète)
- Des activités sportives et culturelles sont proposées avec une sortie au moins par mois les mercredis, ou une par semaine lors des vacances scolaires, afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- L'équipe est composée de 4 animatrices, une directrice et une adjointe de direction. Ponctuellement, des stagiaires BAFA sont accueillis afin de compléter leur formation.
- Nous invitons les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à venir nous rencontrer pour visiter les locaux et prendre contact avec l'équipe d'animation.

Tél. : 05.55.36.03.48

E-mail : gaminsenfolie@hotmail.fr

Aix sur Vienne : Ce centre accueille les enfants de 3 à 11 ans de 7h30 à 18h30, les mercredis, les petites vacances et durant tout l'été. Les enfants peuvent venir à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

Tél. : 05.55.70.08.29

E-mail : centre.loisirs@cc-valdevienne.fr

VII - ETAT CIVIL 2009

Naissances :

Le 24 février Lalie DECRESSIN
Le 26 février Waël Michel BROCHARD
Le 27 février Théotime RAYNAUD
Le 22 mars Mathys Henri Jean DELOMÉNIE
Le 25 mars Lilian MARSAC
Le 20 avril Luna JIMENEZ
Le 27 avril Lucie BAUSMAYER
Le 11 mai Gabin François VALENTIE
Le 28 mai Marie-Eléonore VIGNAUD
Le 26 juin Evan Elie RUELLÉ
Le 7 juillet Noah GOMBERT
Le 31 juillet Candice DELOMÉNIE
Le 1^{er} août Jade CHAPOULAUD
Le 6 septembre Lou Danielle CLAVEL
Le 24 septembre Lola Anne-Sophie SIDIBÉ
Le 25 septembre Nathan Jean-Marie Marc Lucien LAVIELLE
Le 14 décembre Mélissa Coralie RONGIER

Mariages :

Le 4 avril Ghyslaine RIGAUDEAU et Laurent CHEFTEL
Le 9 mai Elise DESCHAMPS et Jean-François LASSAGNE
Le 6 juin Hélène MATHIAS et Philippe AUBUGEAU
Le 20 juin Nathalie GAYOT et Stéphane Franck MÉRY
Le 11 juillet Véronique BACHELET et Jean-Luc VILLAUTREIX
Le 4 août Marie PEYRAT et Gérard MONÉDIAIRE
Le 8 août Maud BERLOT et Sébastien OUVARD
Le 22 août Aurélie DECELLE et Sébastien DELOMÉNIE
Le 24 octobre Ludivine MICHON et Marc CLAVEL

Décès :

Le 5 janvier Jean-Paul CLAVAUD
Le 17 février Yvonne DARTHOUT épouse ROUX
Le 30 septembre Paulette ROUMIGUIÈRE épouse CHABROL
Le 5 octobre Jean-Paul FRAY
Le 31 décembre Guy SAINTE-CATHERINE

IX – TARIFS COMMUNAUX 2010

Cimetière :

Prix du m² de terrain : 97,50 €

L'utilisation du caveau communal sera gratuite pendant les six premiers mois puis le prix sera de 155,00 € par mois entamé.

Location d'une case du Columbarium : 350,00 €

Location salles des fêtes :

Habitants de la commune : 162,00 €

Habitants de la communauté de communes : 220,00 €

Extérieurs : 337,00 €

Electricité : 0,18 € par unité consommée

Couverts : 0,65 € par personne

Cantine :

2,00 € pour repas enfant - 4,90 € pour repas adulte

Garderie :

1,15 € par garde

Transport scolaire :

21,40 € par trimestre pour le premier enfant, 10,70 € (½ tarif) pour le 2^{ème} et le 3^{ème} enfant ; gratuité pour les enfants dont les parents sont allocataires du RMI ; 11,00 € pour les enfants du collège.

Assainissement :

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement pour une nouvelle construction : 1950,00 €

Tabouret d'assainissement : 810,00 €

Grâce à la bonne gestion de la précédente municipalité, le budget assainissement est excédentaire, ce qui nous permet de ne pas augmenter, cette année encore, les tarifs de l'assainissement.

X – MANIFESTATIONS PASSES ET A VENIR

(sous réserve de quelques modifications)

21 Février : Thé dansant

6 Mars : Repas des aînés

20 Mars : Repas de l'Amicale Laïque

4 Avril : Vide-Grenier de l'Amicale Laïque

5 Juin : Sortie de l'Amicale Laïque

6 Juin : Repas de la Chasse

26 Juin : Fête de l'Ecole

27 juin au 3 juillet : Journées portes ouvertes à la nouvelle mairie

4 Juillet : Tournoi de foot

Septembre : Voyage à l'Assemblée Nationale

26 Septembre : Concours de pétanque

14 Novembre : Repas Club de l'Amitié

20 Novembre : Repas de l'Amicale Laïque

11 Décembre : Concours de Belote du Foyer des Jeunes

XI – CHRONIQUE

Construction de l'Ecole et de la Mairie :

L'ancien bâtiment étant devenu trop petit, c'est en 1863 qu'un projet de construction d'une maison d'école double voit le jour et le premier devis est élaboré par Jean Romefort, entrepreneur à Limoges. Celui-ci se monte à 11 763,65 francs + 636,75 francs (pour honoraires et travaux imprévus...)

La construction débutera en 1881 après l'obtention de diverses subventions « secours » notamment une de 12 000 francs de la part de Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique.

D'autres devis viendront s'ajouter : un de 4 405 francs pour préaux, privés et urinoirs, puits, placards et serrures et un de 2 110 francs pour mobilier scolaire : tables pour 62 élèves, une estrade, un bureau de maître, une bibliothèque, un porte-cartes et un poêle pour chaque classe, celle des filles et celle des garçons. Plusieurs différends à propos de malfaçons et de retards opposeront l'entrepreneur au maire de la commune, Monsieur Peyrichou, et à l'architecte chargé des travaux, Monsieur Nanot d'Aixe-sur-Vienne. Mais d'autres « secours » viendront et l'achèvement des travaux se fera en 1882. La municipalité prendra possession des lieux en août 1882.

Sur le plan, visible en mairie, on remarque 2 petites pièces réservées à la mairie, la classe des filles et celle des garçons de part et d'autre du logement de l'instituteur et de l'institutrice, une cour pour les filles et une cour pour les garçons séparées par un mur avec un puits ; au fond des cours : les « urinoirs », les préaux couverts et les bûchers MAIS pas de cantine... A cette époque-là, ni cantine, ni transport scolaire n'étaient prévus et c'est à pied que les élèves venaient souvent de très loin.

Appel aux anciens élèves de St Martin

Nous recherchons des photos et/ou des témoignages d'anciens élèves scolarisés à l'école publique de St Martin afin d'organiser une exposition d'ici la fin de l'année.

CCP LEBERCHE

CHAUFFAGE - PLOMBERIE



Sté NORMAND



Travaux Publics & Particuliers
05 55 48 12 82
www.cmctp.fr

- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Fax 05 55 48 12 81 - Mail : cmctp@wanadoo.fr

Intermarché



**Station Service 24h/24 - Gaz
Lavage Auto**

Horaires : Lundi au Jeudi 8h30-12h30/14h30-19h30
Vendredi & Samedi 8h30-19h30
Dimanche 9h00-12h30

Rue Jeanne Pichenaud - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 70 37 60 - Fax : 05 55 70 13 54

CHAUSSÉ PASSION

*Chaussures Femmes - Hommes - Enfants
Sacs à main - Parapluies*

Nicole Servaud
9, rue Victor Hugo
AIXE SUR VIENNE
05 55 70 93 99



GARAGE BOISSIERE Daniel

MECANIQUE
CARROSSERIE - PEINTURE
Pré-contrôle et présentation
au contrôle technique

SPECIALISTE OPEL

Z.A. de Bournazaud - 87700 ST-PIERRE-SOUS-AIXE
Tél. : 05 55 70 21 17 - Fax 05 55 70 09 54

Fleurs du Moulin de Tarn

Sylvie PITAULT
Fleuriste - Espace Jardin - Boutique Déco

2, rue du Moulin du Tarn
87700 AIXE-SUR-VIENNE
☎ 05 55 70 22 61



COUVERTURE TOUS MATÉRIAUX

ZINGUERIE TOUT GENRE

CHARPENTE BOIS

MENUISERIE

ISOLATION



CHAUFFAGE

RAMONAGE

PLOMBERIE

SANITAIRE

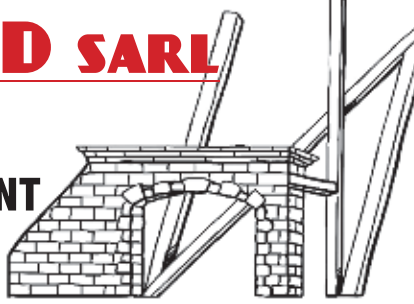
SERVICE APRÈS-VENTE

BEGON et BARRIÈRE

CAUX - 87380 MAGNAC-BOURG - Tél. 05 55 00 84 86
Fax : 05 55 48 72 14 — E-mail : begon-barriere@orange.fr

NADAUD SARL

MAÇONNERIE
TERRASSEMENT
T.P.



Tél. 05 55 00 60 42 - Fax 05 55 00 65 50
Route de la Gare - 87260 ST HILAIRE BONNEVAL

Jean-François PARINET

Parcs et jardins
Création - Entretien - Taille - Abattage

Spécialiste en engazonnement
et pose de clôtures
Installateur de récupérateur d'eaux pluviales
Tous travaux de mini-pelle, drainage, adductions...

Route de Cognac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

06 77 00 85 01



PISCINES Magiline
PISCINES PAR PASSION

aquaConcept

Oubliez les contraintes, gardez le plaisir !

15, Avenue Pasteur
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 70 47 41
Fax 05 55 70 52 49

www.aquaconcept.org
piscine.aquaconcept@wanadoo.fr

Les Chauffage Clément
Un monde de services pour votre maison

Vente - Installation
Plomberie - Sanitaire
Dépannage-Entretien

Bussignat - 87240 AMBAZAC - clement.laurent3@wanadoo.fr
Tél. 05 55 36 05 77 - 05 55 56 75 17 - 06 07 83 98 22

CHARBONNIER Jean Philippe

Z.A. BEL AIR
87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 36 02 79
Fax 05 55 36 98 28

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
E-mail : garagecharbonnier@wanadoo.fr

TOUTOU LOOK
Toilettage canin toutes races
Cosmétologie

7, place St Georges
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 70 03 92
www.toutou-look.sfr

Ouverture
VOTRE LITERIE A PRIX DÉFI

Lundi de 14h à 19h
Mardi au samedi
de 10h à 12h & 14h à 19h

**Z.I. Nord BUXEROLLE
LIMOGES**

Paulo TAXI

- 4 véhicules à votre service;
- Transports Toutes Distances;
- Transports Privés;
- Transports de Colis;
- Conventionné Par Caisses Maladie;
- Hospitalisation, Consultation, etc;
- Véhicules 7 Places;
- Véhicules Adapté aux Handicapés.

Port: **06 87 35 10 80**

Adresse Bureaux: La Garenne, 87800 Meilhac

7/7 24/24

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Julien Deluret

10 RUE VICTOR HUGO
87700 Aix-sur-Vienne
05.55.70.15.34
deluretjulien@hotmail.com

notre mission,
vous accompagner

Pompes Funèbres Générales
18, Place Aymard Fayard
87700 Aix sur Vienne
Tél. : 05 55 70 21 00

Organisation complète d'obsèques - Monuments - Caveaux - Gravure

Ouverture d'un complexe funéraire pour début 2011
à côté du cimetière d'Aix sur Vienne

SOTEC
TRAVAUX PUBLICS

Restauration d'Ouvrages d'Art
V.R.D. - Génie Civil
Clôtures - Serrurerie
Réseau d'assainissement
Eaux pluviales - Eaux usées

SOTEC S.A.S.
5-7, rue Claude Henri Gorceix
Z.I. Nord - 87280 LIMOGES
05 55 38 11 44